



../..

CONCERNANT LA CAP ELLE-MÊME

Cette année, pour la filière « expertise » on constate un renouveau du nombre de fiches proposées (40 postes soit 21 créations et 19 en renouvellement contre 17 en 2017 et 2018) et du nombre de candidats (69 cette année contre 22 en 2018 et 34 en 2017).

Tout d'abord, nous constatons une ambiguïté. Les IDIV experts peuvent postuler sur des postes d'encadrants. Les jurys posent donc des questions sur ce thème à des candidats peu préparés à cette thématique et qui s'en sont trouvés déstabilisés.

Certains domaines d'activité ont un grand besoin d'experts. Nous nous félicitons cette année de la présence de fiches dans le domaine du cadastre, secteur hautement sinistré à la DGFIP alors que le niveau d'expertise requis est extrêmement important. La CGT vous avait d'ailleurs déjà fait remarquer que la dilution de la technicité en cours à la DGFIP allait à terme être hautement préjudiciable. De surcroît, la nouvelle formation initiale mise en place n'est pas de nature à établir une haute technicité dans le réseau, loin de là, notamment pour les départements à fort taux de premières affectations.

Nous constatons qu'hélas 10 postes restent vacants, 7, faute de candidats et 3, faute de résultats suffisants à l'entretien, ce qui constitue un seul des trois piliers supposés étanches.

Même si nous comprenons qu'une note inférieure à 10/20 peut revêtir une incompatibilité avec les attentes d'un jury et la fiche de poste désirée, cela peut aussi être le simple reflet d'une excessive angoisse. Pour la CGT, les deux autres piliers, s'ils sont étanches, doivent permettre le rattrapage de certains candidats méritants par ailleurs. Une sélection ne doit pas entièrement reposer sur un état d'esprit au moment d'un entretien. Ce n'est du moins pas notre définition d'une sélection d'expert.

Concernant l'entretien de compétence, quelques collègues nous ont contactés et restent dubitatifs sur la note obtenue. Ils nous ont fait part de leur souhait d'avoir un retour pédagogique auprès des membres des comités. De plus, certaines directions, Paris par exemple, n'ont pas organisé d'oraux blancs, créant de fait une situation inéquitable.

Une fois de plus, la CGT demande que soient communiqués lors de la consultation, les dossiers des candidats reçus afin d'assurer aux autres un retour pédagogique plus complet.

Enfin, nous serions très intéressés de connaître le volume actuel du vivier des IDIV filière « expertise ».

fichiers:



[Télécharger 2019_10_10_dl_cgt_idiv_expert_2019_20.pdf](#) (718.64 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Nomination / Sélection A+](#)
[CAP A](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
